

Mairie de Bellou-le-Trichard Tél. 02 33 83 22 34 Permanences: Le mardi de 17h à 19h

Le jeudi de 14h à 16h

### Dans ce numéro:

Agenda - Démarches	2
Salle des Fêtes - Crèche	3
Réfection du cimetière	4
Téléphonie mobile - Internet	5
Frelons asiatiques	6
Arbre de Noël	7
Banquet communal	8
Comice	10
Amicale des Aînés Ruraux	12
Comité des Fêtes	14
Vie pratique	15

### Le mot du Maire

En cette fin d'année, je voudrais dire MERCI à toutes celles et ceux qui ont consacré, individuellement ou en association, un peu voire beaucoup de leur temps libre au bénévolat.

Que ce soit pour l'organisation du comice et ses lourds préparatifs, la réfection du cimetière, l'entretien de l'église, le fleurissement du village, le dépannage ou le transport d'un voisin, la visite à une personne isolée, le déblayage d'un arbre tombé sur la route ou toute autre attention portée à autrui, vous avez été nombreuses et nombreux à vous impliquer dans la Vie du village.

L'ensemble de ces gestes d'entraide donne du sens aux valeurs du vivre-ensemble, et renforce la cohésion sociale de notre village.

Vivre des temps collectifs, c'est aussi se sentir concerné par un projet commun qui fédère des bonnes volontés issues de cultures différentes et de tous âges.

Quelqu'un m'a dit, « ça ôte les préjugés que l'on pourrait avoir vis-à-vis d'une personne. C'est bien ». Oui, c'est vrai et c'est bien de se sentir capable de faire des réalisations qui permettent à chacune et chacun de dévoiler son potentiel, de se rencontrer et d'échanger, et qui permettent aussi d'enrichir mutuellement nos vies.

Nous avons connu des moments de joie et de peine au cours de cette année 2017. Il y a d'un côté la tristesse engendrée par la disparition des êtres chers qui nous ont quittés, et de l'autre le bonheur d'accueillir de nouveaux enfants et de nouvelles familles dans notre village.

Que la nouvelle année vous apporte ainsi qu'à vos proches, la santé, beaucoup de bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Jean-Pierre Deshayes



## **Agenda**

### Dimanche 14 janvier à la salle des fêtes,

Le Comité des Fêtes vous invite à participer :



À 14h à l'assemblée générale pour échanger sur les festivités à prévoir et à organiser. Ouvert à toutes et à tous!



À 15h30 autour du partage de la galette des rois.



### Démarches administratives

Avec le numérique, c'est la fin des déplacements aux guichets.

Les procédures de délivrance des titres sont maintenant totalement dématérialisées .

Vous pouvez pré-remplir votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport et gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie la plus proche équipée du dispositif de recueil de données.

Les mairies les plus proches habilitées désormais à recevoir les demandes de CNI et de Passeports sont Le Theil sur Huisne, Mortagne-au-Perche et La Ferté-Bernard.



Pour toute information concernant vos démarches (CNI, Passeport, Certificat d'Immatriculation, Permis de conduire,...) consultez le site de la préfecture de l'Orne :

http://www.orne.gouv.fr/vos-demarches-accessibles-de-chez-vous-24h-24-a8307.html

Démarches, télé-services et formulaires sont également accessibles en ligne sur : <a href="https://www.demarches.interieur.gouv.fr">www.demarches.interieur.gouv.fr</a>

## Ange-Line Garnier secrétaire de Mairie est à votre service, notamment pour :



Copie d'acte d'Etat Civil, Livret de famille, PACS (ou chez un notaire), Inscription sur liste électorale,

Urbanisme (Permis de construire, Déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...),

Recensement citoyen : Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 à 25 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (idéalement dans les 3 mois de la date d'anniversaire des 16 ans).

**IMPORTANT**: Pour les personnes ne disposant pas d'outils informatiques, Ange-line vous aide sur rendezvous à la saisie des demandes de Permis de conduire et de Certificat d'immatriculation ainsi qu'à la saisie des pré-demandes en ligne de Carte Nationale d'Identité et de Passeport.

## Salle des Fêtes

Sous sa toiture refaite à neuf, la salle des fêtes s'est dotée de nouveaux équipements.

Un problème technique sur la gazinière a nécessité l'intervention à plusieurs reprises d'un réparateur.

Le devis reçu pour sa remise en service s'élevait à environ 500 €.

Considérant le coût des réparations, le coût de l'entretien annuel du système pour les vérifications de sécurité, le prix d'achat des bouteilles de gaz ainsi que l'usure générale de l'appareil acquis il y a plus de 35 ans, le conseil municipal a décidé d'investir dans un matériel de cuisson neuf, fonctionnant entièrement à l'électricité et dont le prix s'élève à 1 500 € HT

D'autre part, compte tenu de l'état d'usure des tables et du nombre de chaises détériorées dans la salle polyvalente, le conseil municipal s'est prononcé pour l'achat de 20 nouvelles tables plus résistantes, et 50 chaises.





Le conseil municipal a aussi souhaité répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, de compléter le mobilier de la cuisine avec une armoire frigorifique dont le prix s'élève à 1 412 € HT.

Compte tenu des dépenses d'investissement réalisées et la nécessité de poursuivre les travaux de réfection en mars 2018, les tarifs ont donc été actualisés avec effet au 1er janvier 2018.

Voir les tarifs en dernière page

# La crèche de Noël



La crèche de Noël est visible tous les jours à l'église jusqu'à 17h.

# Réfection du cimetière

Elément du patrimoine, le cimetière est un lieu de recueillement, du souvenir et de la mémoire.

Ce lieu qui inspire avant tout le respect de nos défunts, a fait l'objet de plusieurs aménagements pour que familles et amis puissent venir s'y recueillir en toute sérénité.

Ces améliorations facilitent également l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et simplifie l'entretien.

Une réflexion est actuellement menée pour envisager la création d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et d'un espace réservé aux cavurnes.

Ces travaux ont été possibles grâce à la bonne volonté de bénévoles qui ont parfois bravé les fortes chaleurs ou les intempéries. Grand MERCI pour leur soutien.



### Principaux travaux réalisés :

- Enlèvement de tonnes de gravier des allées,
- Ouverture de tranchées le long des pierres tombales pour recevoir les bordures,
- Décaissement de surface des allées,
- Pose d'un géotextile dans les allées pour éviter la repousse sauvage, puis mise en place du calcaire broyé,
- Récupération des eaux de pluie par la création d'un réseau pluvial.
- Pose à la brouette de 25 tonnes de béton lavé dans l'allée principale et autour de la croix,
- Mise en place de terre végétale dans les espaces qui seront couverts de gazon.









# Téléphonie mobile



# **Internet**



La fibre optique est arrivée dans le poste de téléphonie proche du cimetière.

Si le débit est désormais plus important dans le bourg, il diminue en fonction de la distance qui sépare votre habitation du poste de téléphonie.

Contactez votre Fournisseur d'Accès Internet pour plus d'informations.

# Frelons asiatiques



Caché par le feuillage d'un acacia, ce nid de frelons asiatiques construit près du sommet de l'arbre, était pratiquement invisible. Bienheureusement repéré par hasard, sa destruction s'est imposée en septembre 2017 avec l'injection d'une poudre qui agit par contamination. Les frelons ne meurent pas instantanément lorsqu'ils sont touchés, car le neurotoxique agit lentement, ce qui permet au frelon touché de contaminer le nid.

La destruction doit se faire le plus tôt possible et jusque mi-novembre.



Quand le froid arrive, les jeunes femelles quittent le nid et trouvent une cachette pour passer l'hiver.

Elles se réveillent au printemps pour fabriquer un nouveau nid. Le reste de la colonie meurt de faim et de froid.

Il est donc inutile de détruire les nids qui apparaissent quand il n'y a plus de feuilles, surtout que ces nids ne se seront jamais réutilisés.

Détruire un nid notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil est inefficace, car tous les individus non tués pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.

Arrivée de la perche télescopique, les frelons s'affolent....









Frelon asiatique

Le produit se répand dans le nid.

# Arbre de Noël communal















Chocolat chaud, verre de l'amitié, friandises et brioches ont couronné ce moment de convivialité.

Instauré il y a plus de 30 ans pour que les familles se retrouvent ou fassent connaissance, l'arbre de Noël organisé par la mairie a fait salle comble. Le spectacle proposé par l'atelier des jeunes de la Compagnie du Théâtre, a précédé la visite attendue du Père Noël chargé d'une distribution de cadeaux destinés aux 36 enfants de moins de 13 ans du village.





# Banquet de la commune



Les doyens mis à l'honneur

Autour de tables nappées aux couleurs des corbeilles fleuries de genêts jaunes et weigélias roses, 52 personnes ont participé au banquet offert par la commune aux personnes qui ont atteint ou dépassé les soixante printemps. Dans cette atmosphère conviviale, le maire Jean-Pierre Deshayes et la conseil-lère départementale Anick Bruneau, ont mis à l'honneur les doyens René et Roberte Pivard, nés respectivement le 31 août 1928 et le 14 avril 1932.

Et grand merci à Léna et Loïc qui ont assuré un service impeccable!







# **Transport**

Le Transport À la Demande (TAD) proposé par la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, permet aux habitants de Bellou-le-Trichard de se rendre à Bellême, Le-Theil-sur-Huisne et la Ferté-Bernard.

**TARIF**: 5 € comprenant l'aller et le retour.

Destinations:

L	a Ferté Bernard	Le Theil sur Huisne	Bellême
<b> </b>	e lundi (marché) Départ 9h - retour 11h	Le mardi Départ 9h - retour 11h45	Le jeudi (marché) Départ 9h - retour 11h
<u> </u>	e vendredi Départ 9h - retour 15h	Le mercredi (marché) Départ 9h - retour 11h	



Les réservations doivent être faites auprès de la société de taxi S. Ségur, la veille de votre déplacement avant 15h .

Téléphone: 02 33 83 53 65

# Nom des Rues

# **Démarches**



La Mairie transmet à :

Service des impôts pour mise à jour du cadastre,

LA POSTE,

Syndicat d'Eau,

Service IGN,

SICTOM Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours

INSEE

ERDF (distributeur mais pas fournisseur)

ORANGE (distributeur et non fournisseur)



Les habitants doivent effectuer leurs démarches auprès de leurs fournisseurs téléphone, énergie (gaz et électricité...), auprès des services tel que la CAF, la CPAM, mutuelle, banques, assurance...





# **Comice**



Fruit de rencontres et d'échanges, le comice a été une belle aventure humaine et collective pour un grand nombre de bénévoles et d'acteurs du monde rural. Le comice, est une mosaïque où chacune et chacun a trouvé sa place quelque soit son âge, quelque soit son origine, quelque soit ses aptitudes.

Le comice est aussi une ruralité plurielle qui a exprimé son énergie, sa créativité, sa convivialité, son savoirfaire et son engagement, avant, pendant et après cette manifestation fédératrice.

Cette belle expérience commune qui repose sur la richesse collective, a conduit à la réalisation d'une belle vitrine des éleveurs, du savoir-faire agricole, des capacités de l'artisanat local, et des compétences des



# **Comice**



# Vie Associative — Amicale des Aînés Ruraux



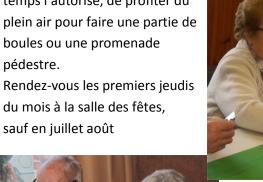
# Vie Associative — Amicale des Aînés Ruraux





Les rencontres proposées par l'Amicale, permettent de se retrouver autour de jeux de cartes et jeux de société. Et quand le temps l'autorise, de profiter du plein air pour faire une partie de boules ou une promenade pédestre.

Rendez-vous les premiers jeudis du mois à la salle des fêtes,









# Vie Associative — Le Comité des Fêtes en photos!

Soirée couscous, marche, concours de boules, Halloween,...

le Comité des Fêtes présidé par Karine Maubert vous invite à participer à ses manifestations



# Informations pratiques

## 



Le Syndicat d'Eau Perche Sud a déménagé rue des Cytises, zone d'activité de Bellême.

Pour toute information, joindre le **02 33 83 07 93** ou écrire à

siaep.perche.sud@orange.fr

### 000000000000000000000000 Les Artisans de la commune

#### **Daniel LECHENE**

Plomberie, chauffage, couverture, zinguerie, travaux divers

Tél. 02 33 83 32 85

Tél. 06 43 04 49 79

#### SNC LECHENE GIRARD

Charpente, couverture, maçonnerie, plomberie, travaux divers

Tél. 02 33 83 67 87

Tél. 02 33 83 84 27

### **Laurent TAFFORY**

**Artisan Peintre** 

Tél. 02 33 83 86 53

Tél. 06 16 97 23 34

### **Michel HUSSON**

Maçon, charpentier

Tél. 02 33 83 21 06

# 00000000000000000000000000 Espaces INFO>ENERGIE

Suite à la recrudescence d'appels téléphoniques de particuliers quelque peu désorientés par les propositions commerciales de sociétés se présentant parfois au nom de l'Etat, de l'ADEME, des Espaces INFO>ENERGIE, et proposant des équipements (solaire, pompes à chaleur, fenêtres, isolants...), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) souhaite mettre en garde le grand public contre le démarchage téléphonique et/ou à domicile qui dans certains cas aboutit à des installations très coûteuses et pas toujours bien réalisées.

L'ADEME rappelle que l'Etat lui a confié, entre autres missions, celles d'informer et de conseiller le grand public sur les questions liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Dans ce cadre, elle a développé un réseau national d'Espaces INFO>ENERGIE auprès desquels le grand public peut **se renseigner objectivement et gratuitement** sur ces questions.

Contact: EIE d'InHari - 81, grande rue - 61000 ALENCON Cedex - tél. 02 61 67 18 85 - eie61@inhari.fr

# Informations pratiques

### Dépôt de pain

Place de l'église tous les jours à 10h sauf le lundi

### <u>Déchetterie du Val d'Huisne</u> La Porcherie

61260 Val-au-Perche Le Theil sur Huisne Tél.: 02 37 49 67 81

HORA	HORAIRES D'OUVERTURE		
Lundi	-	13h30 17h30	
Mercredi	9h – 12h	13h30 17h30	
Vendredi	9h – 12h	13h30 17h30	
Samedi	9h – 12h	13h30 17h15	

### Les Associations

### **COMITÉ DES FÊTES**

Présidente :

**Karine MAUBERT** 

Contact: 02 33 25 57 84

#### AMICALE DES AÎNÉS RURAUX

Président :

Louis MINARDI

Contact:

Jean-Louis JOYOT au 02 33 73 01 16

L'Amicale se réunit le premier Jeudi de chaque mois sauf en juillet et août.

# Manifestations de l'Amicale ouvertes à tous :

Repas dansant autour d'une choucroute le 2e dimanche de février.

Repas dansant autour d'un couscous le 3e jeudi d'avril

Repas dansant autour d'une paëlla le 2e dimanche d'octobre.

### Cabinet infirmier du Theil: 02 37 49 61 63

PERMANENCES POUR PRÉLÈVEMENTS MÉDICAUX ET SOINS

- → Saint-Germain-de-la-Coudre, à l'espace Raymond et Claude Bru, le mercredi matin de 8h30 à 9h sans rendez-vous.
  - → Le Theil-sur-Huisne, au foyer logement 20 rue du Ruisseau, le vendredi matin de 8h à 8h30, ou tous les jours sur rendez-vous au 02 37 49 61 63.

### Salle des Fêtes

RÉSERVATION AU 02 33 25 93 25

Capacité 100 personnes

<u>Caution</u> 500 € Frais de réservation : 70 €

Obligation Présenter un certificat

d'assurance

<u>Frais électricité et chauffage</u> Sur relevé compteur EDF

Location 1 journée

Location + journée suivante

+ 80 €

Soit pour un WE complet 250 €

Réduction habitants de la Com- - 50€

mune 1 fois par an et par foyer

pour 1 WE

Vin d'honneur70 €Vaisselle35 €Location des couverts15 €

Forfait ménage 50 €